

**PROGRAMME DE BOURSES DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL DU CLEAA
RENFORCEMENT DE LA CAPACITE PROFESSIONNELLE DE L'ÉVALUATION
ENVIRONNEMENTALE EN AFRIQUE**

Séminaire-Atelier

Thème

**"Evaluation Environnementale et prise de décision en Afrique
Francophone"**

Douala, 26 au 27 avril 2018

Appel à Contributions et Inscriptions



Contexte

L'évaluation environnementale désigne l'ensemble des démarches visant la prise en compte de l'environnement biophysique et socio-économique à toutes les échelles décisionnelles, depuis les stratégies nationales et les politiques, plans et programmes, jusqu'aux projets. Par sa nature anticipative, préventive, participative et dynamique, elle rend possible la réconciliation entre le système environnemental et social et le processus de développement, s'inscrivant de ce fait sur la trajectoire proposée par les objectifs de développement durable.

L'aspect opérationnel et concret de l'évaluation environnementale en tant qu'outil d'aide à la décision pour un développement durable vient, entre autres, de ce qu'elle est :

- reconnue et recommandée explicitement par plusieurs conventions des Nations Unies et accords multilatéraux sur l'environnement ;
- internalisée et prescrite par les cadres juridiques de la totalité des pays de l'Afrique francophone et les procédures de leurs partenaires au développement ;
- l'objet d'arrangements institutionnels qui permettent notamment l'implication de toutes les parties prenantes, dont les populations et les Organisations de la Société Civiles (OSC), dans la prise des décisions, promouvant ainsi la transparence et la bonne gouvernance.

Depuis l'étude internationale sur l'efficacité des systèmes d'évaluation environnementale dirigée par Barry Sadler en 1996 et qui sert quelque peu de référence en la matière, le souci est de diagnostiquer ces systèmes et de proposer des mesures pour leur amélioration.

En ce qui concerne l'Afrique francophone, depuis la première réunion des professionnels desdits pays des 14 au 17 janvier 1997 à Yaoundé au Cameroun, plusieurs bilans ont été réalisés. A cet effet, il importe de souligner l'étude, en cours, de l'Institut Francophone pour le Développement Durable (IFDD) portant sur la réalisation de « l'état des lieux et profils de l'évaluation environnementale et sociale des États et gouvernements membres de la Francophonie ». Cette étude sera l'occasion de dresser un bilan à jour de la situation.

Toujours est-il que les constats effectués relèvent d'ores et déjà que le processus fait face à pas mal de contraintes, qui amènent certains à se demander si l'évaluation environnementale se réduit désormais à une simple formalité administrative ou alors si elle reste un outil qui influence la prise de décision pour un développement durable.

Au rang des contraintes qui plombent le processus, on pourrait relever :

- un faible niveau de transparence et d'implication du public à la prise de décision ;
- la faiblesse des moyens alloués à la gestion de la procédure qui induit un fonctionnement inadéquat des agences gouvernementales de l'environnement notamment dans leurs missions de surveillance et de suivi ;
- des conflits d'intérêts à plusieurs niveaux notamment quand les gouvernements sont à la fois développeurs et régulateurs ;
- le recours à une expertise inappropriée en l'absence de systèmes d'accréditation professionnelle adéquat ;
- un système d'évaluation de la qualité des rapports d'évaluation environnementale à plusieurs égards permissif ;

- les déficits d'éthique et de déontologie professionnelles qui se traduisent par des rapports plagiés ou des études infiltrées par les représentants des administrations en charge de l'environnement ;
- une faible mémoire institutionnelle et de gestion de l'information relative à l'évaluation environnementale.

Face à ce constat, les participants au programme de bourse de développement professionnelle en Evaluation Environnementale du CLEAA entendent contribuer aux efforts tendant à permettre à l'évaluation environnementale d'exprimer pleinement son potentiel, voilà pourquoi ils ont promu l'organisation du présent séminaire-atelier international sur le thème « **Evaluation Environnementale et Prise de décision en Afrique francophone** »

Ce séminaire-atelier bénéficie de la facilitation générale du Secrétariat pour l'Evaluation Environnementale en Afrique Centrale (SEEAC) et de l'appui multiforme de l'Agence de Développement International des Etats Unis d'Amérique (USAID)

Objectif général

L'objectif de ce séminaire-atelier international vise à apporter des réponses concrètes et adaptées aux contraintes identifiées qui plombent l'effectivité du potentiel de l'évaluation environnementale et sociale comme outil de prise de décision et d'envisager des pistes pour son développement futur.

Résultats

Quatre résultats à atteindre à court, moyen et long termes seront minutieusement explorés par les participants au séminaire-atelier :

- Améliorer les cadres réglementaires, légaux et (fluidifier/répartir/organiser) les arrangements institutionnels pour une meilleure prise de décision ;
- Repérer des leviers concrets pour améliorer la capacité de l'expertise et l'encadrement des professionnels en matière d'éthique et de déontologie pour garantir la qualité des rapports d'EES soumis à examen, la qualité du processus d'examen desdits rapports, en vue de faciliter le processus de prise de décision ;
- Développer une culture d'apprentissage et de publication en matière d'EES en Afrique francophone et créer des synergies à partir des initiatives de renforcement des capacités existantes pour un impact plus marqué ;
- Imaginer des pratiques de gouvernance et repérer des leviers concrets pour définir des exigences de redevabilité plus formelles aux acteurs intervenant dans le processus d'EES.

Thèmes à aborder

- Les défis liés à l'évaluation environnementale et sociale au regard du contexte général de développement des pays d'Afrique francophone ;
- Etats des lieux des cadres légaux, réglementaires et institutionnels de l'évaluation environnementale et sociale en Afrique francophone;

- Etat des lieux de la gouvernance et de l'expertise autour du processus d'évaluation environnementale et sociale en Afrique francophone;
- Etat des lieux des initiatives de renforcement des capacités en évaluation environnementale et sociale en Afrique francophone ;
- Les exemples de bonnes pratiques et leçons apprises en évaluation environnementale et sociale en Afrique francophone.

Forme du séminaire-atelier

Le séminaire-atelier sera organisé sous la forme de quatre ateliers thématiques en lien avec les résultats à atteindre. Des présentations introductives suivies de travaux en groupes permettront pour chaque résultat, de dégager une ligne de clarification, sorte de plan d'action spécifique. Il est prévu une conférence inaugurale générale par un représentant de la Commission Néerlandaise pour l'Évaluation Environnementale sous le thème **de l'évaluation environnementale comme champs de confrontation de plusieurs enjeux**, et quatre présentations introductives à chaque atelier thématique portant sur :

- Cadres légaux, réglementaires et arrangements institutionnels de l'EES en Afrique Francophone en rapport avec la prise de décision
- Qualité de l'expertise, éthique, déontologie et acceptabilité environnementale des processus de développement en lien avec le défi de durabilité en Afrique Francophone
- Information, formation, et initiatives de renforcement de capacités en EES en Afrique Francophone
- Gouvernance autour du processus d'EES et défis y afférents en Afrique Francophone

Un espace sera alloué à des présentations retenues des participants pour partage d'expériences et alimentation des discussions

Des réunions parallèles sont envisagées soit pour mettre face à face les principaux acteurs impliqués afin de discuter sur la faisabilité du programme de travail à produire, soit comme des espaces réservés pour le partage d'information et d'expérience. Les organismes désireux de réserver lesdits espaces, sont priés de contacter le SEEAC au plus tard le 30 mars 2018.

Public visé :

Ce séminaire-atelier s'adresse à toutes les parties prenantes du processus d'évaluation environnementale :

- Administrations en charge de la gestion des processus d'évaluation environnementale ;
- Autres administrations sectorielles ;
- Organismes et structures sous régionaux, régionaux et internationaux;
- Secteur privé et investisseurs ;
- Partenaires Techniques et Financiers ;
- Consultants et bureaux d'études ;
- Universités et autres institutions de formation ;

- Organismes de recherche ;
- Société civile.

Retombées du séminaire-atelier

La retombée principale du séminaire-atelier sera de proposer des réponses aux contraintes identifiées qui plombent l'effectivité du potentiel de l'évaluation environnementale et sociale en Afrique francophone. Outre cela, pour les professionnels et acteurs concernés, il offrira l'occasion à un plus grand nombre de participer à des travaux en ateliers de niveau international et à renforcer leurs capacités à contribuer à la promotion de l'évaluation environnementale et sociale. Les communications scientifiques et techniques, de même que les propositions étudiées et formulées par les participants seront publiées sous forme d'actes du séminaire-atelier et largement diffusés.

Soumission d'un projet de communication

Les personnes désireuses de soumettre un projet de communication doivent faire parvenir au comité d'organisation les éléments suivants :

- le titre de la communication ;
- l'atelier ciblé par la communication (voir design du séminaire-atelier)
- les coordonnées de l'auteur ou des auteurs ;
- un résumé de 300 mots (maximum) ;
- cinq (5) mots clefs au maximum.

Ces éléments doivent être envoyés au plus tard le 30 mars 2018 par courrier électronique à l'adresse suivante : info@seeaconline.org

NB. Pour être retenu, la communication doit cadrer avec une des thématiques du séminaire-atelier.

Frais d'inscription

L'inscription au séminaire-atelier est gratuite. Toutefois, le cas échéant, les participants devront couvrir eux-mêmes leurs frais de transport et de séjour à Douala.

Les personnes désireuses de s'inscrire utiliseront le formulaire dédié à cet effet et devront le faire parvenir au plus tard le 30 mars 2018.

N.B. Pour des raisons logistiques, le nombre des participants est plafonné. Le principe est celui du « premier venu, premier servi ». L'accès aux travaux ne sera réservé qu'aux personnes dont l'inscription aura été validée.

Contact

SEEAC: BP 30465 Yaoundé; Tél.: +237 24354 57 42; E-mail: info@seeaconline.org - www.seeaconline.org